

premières du pays et absorberont notre population dans des emplois rémunérateurs.

Un troisième principe s'impose également, et ce sera le dernier que je soulignerai dans cette série. L'intervention de l'Etat devrait se faire sentir dans la mesure nécessaire pour s'assurer que les ressources naturelles seront laissées en dépôt chez les propriétaires pour être utilisées et non en vue d'un profit seulement. Ce dernier point est le plus important des trois que j'ai exposés. Je récapitule: d'abord la liberté du commerce et des communications; ensuite, l'organisation de l'industrie et de la finance de façon à permettre aux grands industriels d'organiser dès maintenant les entreprises jugées nécessaires à l'utilisation de notre matériel et à l'emploi de notre main-d'œuvre; enfin, la reconnaissance, par chacun de nous et par nos assemblées législatives, du principe que le droit de propriété existe pour l'usage et non exclusivement pour le profit, et que toute ressource naturelle inexploitée constitue au moins un acte antipatriotique.

Le Canada se trouve en présence d'admirables perspectives; qu'il les laisse passer ou s'en serve mal et ce sera le désastre, mais que les têtes dirigeantes, de concert avec ceux qui nous appuient et nous maintiennent ici, les exploitent avec jugement et énergie, et la nation montera au tout premier rang parmi toutes celles de l'univers.

L'honorable député de Davenport (M. Mac-Nicol) a prononcé hier après-midi un excellent discours et dont je désire le féliciter; j'approuve le plus cordialement du monde les intentions qui l'ont inspiré; c'est mon voisin, et un excellent voisin, et j'aime à le voir aborder des problèmes de ce genre parce que nous partageons tous deux les mêmes idéals, sinon les mêmes principes. Or, il a caressé cet espoir qu'au terme des hostilités les conditions seront différentes chez nous de celles qui ont suivi le dernier conflit. Naturellement, je nourris la même espérance, mais l'espérance ne suffit pas; il faut de la méditation, une méditation profonde suivie d'actes décisifs. "Sans prévoyance c'en est fait de la population". Ce problème devrait préoccuper notre esprit à l'heure présente. En remettre l'étude quand la guerre sera terminée et quand le malheur se sera abattu sur nous serait peu prudent et agir trop tard. Il faudrait attaquer le problème tout de suite, et préparer l'avenir dès maintenant. Nous devrions pousser jusqu'à la limite de nos moyens le creusage du Saint-Laurent; ainsi, nous ajouterions deux ou trois mille milles à nos rivages maritimes déjà étendus; nous donnerions à la province d'Ontario un autre million de chevaux-vapeur. Ajoutons à notre vaste approvisionnement d'énergie des moyens de commerce sans précé-

[M. Roebuck.]

dents qui nous permettraient d'organiser notre industrie de façon à profiter de ces immenses avantages. Je me demande si la Chambre se fait une juste idée de la valeur de nos Grands Lacs et des régions environnantes, de la possibilité d'y établir de grands centres industriels, de grandes villes regorgeant d'ouvriers employés à la production de denrées, pourvu que nous aménagions nos ressources au lieu de nous contenter de les posséder et que nous prenions les mesures voulues pour que nos grands industriels trouvent une solution au problème de l'établissement des entreprises nécessaires à l'utilisation de nos ressources et de notre main-d'œuvre. Je conseille au ministre du Travail de ne pas s'arrêter à préparer des projets de lois si peu importants que celui-ci, que j'approuve toutefois, mais de dresser les plans du développement qui devrait intéresser tout le pays après la guerre si nous voulons éviter le désastre. Je veux parler de l'utilisation de nos terres, de nos forêts et de nos mines à ces fins d'ordre général, du retour de nos industries de guerre à la production de denrées alimentaires, de vêtements et d'objets utiles à notre population après la guerre, de la production et de la distribution des denrées et des principes généraux qui régissent ces services.

Il faut se préparer pour la paix qui viendra sûrement. Au cours de la guerre entre le Nord et le Sud, que le peuple considérait comme le grand désastre de son histoire. Abraham Lincoln disait à la population américaine: "Même ceci passera". La guerre actuelle finira elle aussi. Même ceci passera et peut-être plus tôt que nous n'osons le croire. Cette époque arrivera subitement et nous devrions aujourd'hui établir des plans pour la période de paix avec le souci méticuleux des détails et l'énergie et la prévoyance avec lesquels Hitler s'est préparé à la guerre. Nous pouvons le faire, mais si nous voulons gagner les victoires de la paix, n'abordons pas le problème avec la mollesse qui a caractérisé notre manière d'aborder les problèmes de guerre.

Je dirai au ministre du Travail qu'il devrait actuellement appeler à son aide des experts, des hommes d'expérience et d'un bon jugement, et s'entourer d'eux, qu'il devrait y avoir des conseils composés de travailleurs, d'administrateurs, de propriétaires et de financiers, que ces hommes devraient se réunir pour rechercher la solution du problème. Nous pouvons réussir en nous y appliquant sans compter. Il faudrait appeler à ce conseil tous les gens qui peuvent être utiles, pour la mise au point des détails ainsi que l'établissement des principes généraux. Ce chétif projet de loi constitue un geste louable, il assurera